

Avis de constitution

SOCIETE « BAL BUSINESSS » en abrégé « BALB »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 02 Avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAL BUSINESSS » en abrégé «

BALB »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- ACTIVITES FINANCIÈRES, TRANSFERT D'ARGENT NATIONAL ET INTERNATIONAL, MOBILE MONEY, e-FINANCE, BANQUE MICO-FINANCE....

- LOCATION, ACHAT ET VENTE DE VEHICULES DE TOUT GENRE

- INTERMEDIATION FINANCIERE ET REPRESENTATION COMMERCIALE

- COMMERCE GENERAL ET ACTIVITES DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social

:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) M BOTTY ARMEL LANDRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04158 du 30/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25262/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

